



Institut National d'Assurance Maladie • Invalidité

SERVICE DES SOINS DE SANTE

**Correspondant :** Cellule Soins de santé mentale

**E-mail :** psy@riziv-inami.fgov.be

**Nos réf :** Psy-Ort/2024/006

Exp./Afz. : INAMI (SSS), Avenue Galilée 5/1, 1210 Bruxelles

**A l'hôpital représentant le réseau de santé mentale pour adultes**

**A l'hôpital représentant le réseau de santé mentale pour enfants et adolescents**

**A l'institution perceptrice**

En cc : la coordinatrice/le coordinateur de réseau

Bruxelles, le 26 juin 2024

**Objet : rapport annuel 2024 – convention de soins psychologiques dans la première ligne.**

Le 20 décembre 2023, le Comité de l'assurance a approuvé la convention entre le Comité de l'assurance et chaque réseau de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de santé mentale.

Afin d'évaluer l'implémentation de la convention au niveau du réseau, il est demandé à ce dernier de compléter un rapport annuel, dont vous trouverez le modèle approuvé par le Comité d'accompagnement de la convention en pièce jointe.

Ce rapport annuel a 2 objectifs, à savoir :

- a) **L'autoévaluation** : L'autoévaluation permet au réseau de vérifier si ses actions s'inscrivent dans le cadre des objectifs poursuivis et si nécessaire, de prendre des initiatives pour les ajuster;
- b) **Le suivi des dispositions conventionnelles** : ce rapport permettra au comité d'accompagnement de suivre votre travail dans le cadre de cette convention et d'en saisir les points d'attention et nouveaux besoins;

La remise du rapport se rapportant à l'année 2024 est attendue pour au plus tard le 31 mars 2025. Il sera ensuite présenté au Comité d'accompagnement de la convention.

Bien à vous,

Daniel Crabbe,  
Conseiller Général

# RAPPORT ANNUEL 2024

## CONVENTION SOINS PSYCHOLOGIQUES

Nom du réseau :
Coordinateur du réseau :
Coordinateur(s) local/locaux :
Personne de contact (à contacter en cas d'imprécisions) :
E-mail générique :

Veillez compléter ce rapport et l'envoyer à [psysoc@health.fgov.be](mailto:psysoc@health.fgov.be) et [psy@riziv-inami.fgov.be](mailto:psy@riziv-inami.fgov.be) pour le 31 mars 2025.

# Table des matières

<u>Introduction</u> .....	4
1) <u>Objectifs du rapport annuel</u> .....	4
2) <u>Rapport annuel - Annexes</u> .....	4
<u>A. GOUVERNANCE – CHANGE MANAGEMENT</u> .....	4
1) <u>Gouvernance dans le cadre de la convention</u> .....	4
2) <u>Collaboration avec les acteurs</u> .....	4
3) <u>Collaboration avec le gouvernement</u> .....	5
<u>B. SUIVI DES MISSIONS DU RESEAU CONCERNANT L’OPERATIONNALISATION DE LA CONVENTION SOINS PSYCHOLOGIQUES</u> .....	5
1) <u>Vision et objectifs</u> .....	5
2) <u>Développement d’une culture de la qualité</u> .....	5
<u>C. GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES</u> .....	6
1) <u>Travail en lieux d’accroche</u> .....	6
2) <u>Collaboration avec le lieu d’accroche prioritaire médecins généralistes</u> .....	6
3) <u>Collaboration avec le lieu d’accroche prioritaire PMS/établissements d’enseignement</u> ...	6
4) <u>Collaboration avec le lieu d’accroche prioritaire aide à la jeunesse ?</u> .....	6
5) <u>Bénéficiaires</u> .....	7
6) <u>Les détenus (si pertinent)</u> .....	7
7) <u>Les patients inclus dans un trajet de soins troubles du comportement alimentaire (si pertinent)</u> .....	7
<u>D. PRESTATAIRES</u> .....	8
<u>E. PRESTATIONS (soins, soutien, travail en lieu d’accroche)</u> .....	9
1) <u>Les prestations de groupe</u> .....	9
2) <u>Article 8 : soutien des prestataires de première ligne et au travail en lieux d’accroche</u> ....	9
<u>F. Volet financier et facturation</u> .....	10
<u>G. Communication et promotion</u> .....	11
<u>H. REMARQUES FINALES</u> .....	11
<u>I. LEXIQUE</u> .....	11
<u>J. ANNEXES</u> .....	12

## Introduction

- **Objectifs du rapport annuel**

Le rapport annuel a 2 objectifs, à savoir :

- c) **L'autoévaluation** : L'autoévaluation permet au réseau de vérifier si ses actions s'inscrivent dans le cadre des objectifs poursuivis et si nécessaire, de prendre des initiatives pour les ajuster ;
- d) **Le suivi des dispositions conventionnelles** : ce rapport permettra aux autorités (y compris le comité d'accompagnement) de suivre votre travail dans le cadre de la convention signée entre le projet et le Comité de l'assurance et d'en saisir les points d'attention et nouveaux besoins ;

Les informations figurant dans le rapport annuel, validé par le comité de réseau, seront partagées avec l'ensemble des parties prenantes en parfaite transparence

- **Rapport annuel - Annexes**

Le réseau peut joindre les annexes qu'il juge pertinentes.

## GOVERNANCE – CHANGE MANAGEMENT

### 1) Gouvernance dans le cadre de la convention

- a) Expliquez au sein de quelle structure de gouvernance la convention est-elle élaborée/mise en œuvre au sein du réseau.
- b) Quels sont les acteurs clés impliqués dans cette convention qui participent de manière représentative à la gouvernance de la convention ? Quelles sont les structures de gouvernance élaborées dans ce sens ?

Notamment :

- Quelle représentation est accordée aux psychologues/orthopédagogues? De quelle manière la participation a-t-elle été accordée aux représentants des (organisations de) patients et familles?
- Comment s'est passée la collaboration avec 1) l'hôpital disposant d'un accord B4 ; 2) l'hôpital percepteur ?

- **Collaboration avec les acteurs**

- c) Quelles mesures le réseau a-t-il prises pour encourager la coopération multidisciplinaire ?
- d) Spécifiquement en ce qui concerne les actions qui relèvent de la compétence des autorités locales (communes) ou régionales (Communautés, Régions) : quels facilitateurs et obstacles identifiez-vous pour la mise en œuvre de la convention ?

## • Collaboration avec le gouvernement

Dans quelle mesure avez-vous été soutenu par le gouvernement dans la mise en œuvre de la convention (à la fois positivement et négativement) ?

### LESSONS LEARNED : GOUVERNANCE

Décrivez, si (ca vous semble) pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés ;
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres).
- Autre recommandation ?

## SUIVI DES MISSIONS DU RESEAU CONCERNANT L'OPERATIONNALISATION DE LA CONVENTION SOINS PSYCHOLOGIQUES

### 1) Vision et objectifs

- a) Quelles démarches votre réseau a-t-il effectuées pour s'inscrire dans la vision de la convention ?
- b) Quels étaient les objectifs prioritaires de votre réseau en 2024 ? Quels furent les facilitateurs et obstacles rencontrés ? Jugez-vous ces objectifs atteints ?

## • Développement d'une culture de la qualité

- a) Donnez un aperçu des actions réalisées en 2024 dans votre réseau (= reflet de la réalité) visant au développement d'une culture de la qualité : détaillez les démarches, objectifs, résultats, ainsi que les indicateurs utilisés.

Portez notamment attention aux points suivant :

- Initiatives visant à améliorer l'orientation des patients ;
- Degré de soutien et d'encadrement des aidants ;
- Satisfaction et expériences des patients et des familles ;

- Satisfaction et expériences des prestataires de soins de santé
  - Intégration de la première ligne ;
- b) Décrivez le(s) (développement de) bonnes pratiques.

#### **LESSONS LEARNED : MISSIONS DU RESEAU**

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## **GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES**

### **1) Travail en lieux d'accroche**

- a) Quelles démarches avez-vous entreprises dans votre réseau pour augmenter le travail en lieux d'accroche ?
- b) Quels étaient/ont été les obstacles rencontrés ? Comment ont-ils été abordés/résolus ?
- c) Si vous envisagez de modifier cette démarche au cours de l'année suivante, indiquez quelles actions vous envisagez, pourquoi et comment vous allez les réaliser.

### **2) Collaboration avec le lieu d'accroche prioritaire médecins généralistes**

- a) Comment se passe la coopération avec les médecins généralistes de la région ?
- b) Quelle est l'offre de soins proposée avec les médecins généralistes ? Quel soutien est offert aux médecins généralistes en vertu de l'article 8 ?

### **3) Collaboration avec le lieu d'accroche prioritaire PMS/établissements d'enseignement**

- a) Comment se passe la coopération avec les PMS de la région ?
- b) Quelle est l'offre de soins proposée avec les PMS et les établissements d'enseignements ? Quel soutien est offert aux PMS/établissements d'enseignements en vertu de l'article 8 ?

### **4) Collaboration avec le lieu d'accroche prioritaire aide à la jeunesse ?**

- a) Comment se passe la coopération avec l'aide à la jeunesse de la région ?
- b) Quelle est l'offre de soins proposée avec l'aide à la jeunesse ? Quel soutien est offert à l'aide à la jeunesse en vertu de l'article 8 ?

## **5) Bénéficiaires**

- a) Quelles démarches avez-vous entreprises pour augmenter le nombre de nouveaux bénéficiaires? Même si le quota/budget est saturé, quelles mesures prenez-vous pour continuer à recruter de nouveaux bénéficiaires ?
- b) Comment le nombre de bénéficiaires pris en charge se compare-t-il au nombre de bénéficiaires potentiels tel qu'il ressort de la stratification de la population ? Quel est le point de vue du réseau sur le comblement de ce fossé : quelles initiatives sont à prendre, quelles sont les ressources nécessaires ?
- c) Avez-vous identifié des groupes cibles (vulnérables) (analyse de la stratification des risques, enfants, personnes âgées, personnes à faible statut socio-économique) ? Quelles démarches avez-vous prises pour les atteindre ?

## **6) Les détenus (si pertinent)**

- a) Décrivez quelles démarches vous avez prises pour atteindre le group cible.
- b) Quels étaient les obstacles ? Comment ont-ils été abordés/résolus ? Décrivez comment les partenaires étaient informés de cette démarche.
- c) Quelles sont les partenaires pour ce projet ? Comment se déroule la collaboration ?
- d) Combien de psychologues/orthopédagogues se sont engagés au sein des prisons ? Veuillez donner une estimation du nombre de séances de groupe/de séances individuelles dispensées. Veuillez donner une estimation du nombre d'activités relevant de l'article 8 organisées dans les prisons.
- e) Quelles sont les actions futures que vous envisagez pour développer davantage l'offre ?

## **7) Les patients inclus dans un trajet de soins troubles du comportement alimentaire (si pertinent)**

- a) Décrivez quelles démarches vous avez prises pour atteindre le group cible ? Décrivez l'offre de soins développée.
- b) Quels étaient les obstacles ? Comment ont-ils été abordés/résolus ?
- c) Avec quels autres partenaires y a-t-il eu de la collaboration ? Comment se déroule cette collaboration ?
- d) Combien de psychologues/orthopédagogues de sont engagés dans le cadre du trajet de soins troubles du comportement alimentaire ?
- e) De combien de séances de groupe ont bénéficié ces patients ?

#### **LESSONS LEARNED : LES GROUPES CIBLES ET BENEFICIAIRES**

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés ;
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## **PRESTATAIRES**

- a) Comment essayez-vous d'adapter l'offre des prestataires aux besoins identifiés dans votre réseau ?
- b) Comment se déroule le processus de sélection pour le conventionnement des psychologues/orthopédagogues cliniciens ? Comment sont-ils communiqués aux prestataires qui souhaitent de conventionnés ?
- c) Comment s'est déroulée la transition entre l'ancienne et la nouvelle convention pour les psychologues/orthopédagogues déjà conventionnés ?
- d) Comment se déroule l'adhésion de nouveaux prestataires à la convention (y compris ceux étant co-responsables des séances de groupe) ?



- e) Comment se déroule l'intégration d'organisations (et donc de psychologues salariés) dans le cadre de la convention?
- f) Comment se déroule l'intégration d'autres prestataires et des experts du vécu (personnes physiques) que les psychologues et orthopédagogues cliniciens dans le cadre de la convention?
- g) Quelles sont vos démarches pour faciliter la collaboration multidisciplinaire ?
- h) Comment les prestataires de soins encouragent-ils les offres de groupe aux bénéficiaires au sein de votre réseau ?

#### **LESSONS LEARNED : PRESTATAIRES**

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## **PRESTATIONS (soins, soutien, travail en lieu d'accroche)**

### **1) Les prestations de groupe**

- a) Comment approuvez-vous les prestations de groupe au sein de votre réseau? Quel est le processus de sélection?
- b) Comment encouragez-vous la réalisation de séances de groupe au sein de votre réseau ?

### **2) Article 8 : soutien des prestataires de première ligne et au travail en lieux d'accroche**

- a) Comment stimulez-vous le travail en lieu d'accroche au sein de votre réseau ?
- b) Comment se déroule la mise en œuvre des missions de soutien avec les groupes prioritaires (article 8) ? Quels sont les difficultés ?

- c) Dans le cadre de la convention, une allocation temporaire est prévue pour soutenir les lieux d'accroche dans le démarrage de leur activité lorsque se pose un problème de faisabilité financière (article 13, §2, 15°). Il y a-t-il des organisations travaillant sur des lieux d'accroche qui ont eu besoin de cette intervention exceptionnelle et temporaires ? Expliquez.

#### **LESSONS LEARNED : PRESTATIONS**

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## Volet financier et facturation

- a) Concernant les finances :
- Comment ont été utilisés les frais de fonctionnement du réseau ?
  - Comment se passe la gestion du budget soins ?
- b) Concernant l'application Mental Health de l'ASBL IM :
- Comment évaluez-vous cette application en tant que gestionnaire ?
  - Quels sont les retours par les prestataires de soins sur son utilisation ?
- c) Concernant les dashboards, évaluez, si pertinent:
- Le dashboard du réseau ?
  - Les dashboards individuels ?
  - Quels aspects devraient être davantage développés ?

#### **LESSONS LEARNED VOLET FINANCIER ET FACTURATION**

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés ;
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## Communication et promotion

- a) Donnez un aperçu de la communication/promotion dans le cadre de votre projet en 2024 (= reflet de la réalité). Fournissez des informations concernant :
- Les différents groupes cibles ;
  - Les différentes méthodes de communications utilisées ;
  - le but de la communication.

**Modèle :**

Communication	Groupe cible	Méthode de communication	But

- b) Communiquez le plan de communication pour 2025 dans le cadre de la convention.

### LESSONS LEARNED COMMUNICATION

Décrivez, si pertinent :

- Les facteurs de succès/facteurs facilitateurs identifiés
- Les difficultés/problèmes identifiés ;
- Les points d'attention identifiés pour l'avenir ;
- Les besoins de soutien identifiés (de la part de l'autorité fédérale, de l'autorité régionale, de l'autorité locale, autres)
- Autre recommandation ?

## REMARQUES FINALES

- a) Y a-t-il des éléments dont vous voudriez faire part et qui n'ont pas été couverts par les questions précédentes ?
- b) Indiquer comment et quand ce rapport a été discuté au sein du comité de réseau

## LEXIQUE

Travail en lieu d'accroche	<i>Il s'agit d'une méthode de travail dans laquelle un prestataire de soins se déplace vers le groupe cible visé, alors que dans les méthodes de travail plus traditionnelles, c'est le groupe cible qui se déplace vers le prestataire de soins. Les interventions peuvent se concentrer sur la promotion de la santé mentale par le renforcement de la résilience, la prévention secondaire et la détection précoce. Le travail en lieu d'accroche se focalise sur les groupes (vulnérables) qui ont plus de difficultés à chercher ou</i>
----------------------------	--

	<p><i>trouver des soins ou à prendre conscience d'un besoin de soins et à le clarifier.</i></p> <p><i>Le prestataire de soins peut faire cela:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>en recherchant les groupes cibles directement dans des lieux dans la communauté (y compris les offres de groupes communautaires), où les groupes cibles se rendent dans leur activité quotidienne et où il peut y avoir ou non une demande de soins /un problème explicite.</i></li> <li>- <i>en soutenant d'autres acteurs de la communauté et des soins de première ligne tels que visés à l'article 8.</i></li> </ul>
Lieu d'accroche	<p><i>Tout lieu en dehors de la pratique du psychologue/orthopédagogue (ou de la pratique de groupe des psychologues/orthopédagogues en combinaison ou non avec une autre profession de santé mentale telle qu'un psychiatre (pour enfants) ou des professions de santé mentale de soutien) ou de services de santé mentale</i></p>

## ANNEXES